

**PROCES VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU JEUDI 28 MAI 2009**

L'an deux mil neuf, le vingt huit du mois de mai à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune, convoqués par lettre le 20 mai 2009, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de **Christian COUVERCELLE**, Maire.

Etaient présents :

**Bruno DAUNOIS - Philippe GUICHARD - James TAUGOURDEAU**, Adjoints

**Philippe ABELLARD - Guylaine ARNOULD-DUMA - Michel BARAT - Véronique BARTELMANN - Régine GALISSON - Odile LANDREAU - Florian MALZIS - Dominique MANCEAU - Billy MOTAIS - Stéphane SOUCHARD**, Conseillers Municipaux.

Etaient excusés :

**Cristian DUMA - Christine GERAL - Philippe LERAY - Matthieu TURLURE**

Les conseillers dont les noms suivent ont donné, à des collègues de leur choix, pouvoir écrit de voter en leur nom par application des dispositions de l'article L. 121-12, 2ème alinéa du Code Général des Collectivités Territoriales :

Nom du mandant

**Cristian DUMA**

**Christine GERAL**

**Philippe LERAY**

Nom du mandataire

**Guylaine ARNOULD-DUMA**

**Régine GALISSON**

**Dominique MANCEAU**

Le conseil municipal a désigné **Guylaine ARNOULD-DUMA**, Conseillère déléguée, en qualité de secrétaire de séance.

*Le procès verbal de la séance a été affiché à la porte de la mairie le 04 juin 2009.*

M. Le Maire donne lecture du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 avril 2009 qui est approuvé à l'unanimité. Puis l'ordre du jour est abordé.

**I - FINANCES**

**1. PRESENTATION POUR APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2008 (BUDGET COMMUNAL ET BUDGETS ANNEXES)**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte de gestion 2008 de la commune et des budgets annexes (16 votants).

**2. PRESENTATION POUR APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2008 (BUDGET COMMUNAL ET BUDGETS ANNEXES)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (16 votants), vote le compte administratif 2008 de la commune qui fait ressortir un excédent de fonctionnement cumulé de 522 903.02 € et un déficit d'investissement cumulé de 276 943.92 €, ainsi que les comptes administratifs des budgets annexes.

**3. AFFECTATION DES RESULTATS DU BUDGET COMMUNAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (16 votants), vote l'affectation des résultats cumulés de l'exercice 2008 du budget principal : soit 194 000.00 € en réserve à la section d'investissement pour couvrir le besoin de financement 2008 et 200 093.58 € en excédents reportés à la section de fonctionnement, ainsi que ceux des budgets annexes.

21 h 15 : arrivée de **Philippe ABELLARD** portant le nombre de votants à 17 au lieu de 16

**4. FACTURES A PASSER EN SECTION INVESTISSEMENT**

La commune vient de faire l'acquisition de différents matériels pour les services techniques et pour l'école maternelle qu'il convient d'imputer en investissement de par leur nature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.

#### **5. REVISION DES LOYERS DES 7 LOCATIFS GERES PAR HABITAT 49**

Suite à la parution du nouvel indice des prix à la consommation, du 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, qui permet désormais l'actualisation du loyer maxima de convention pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2009 au 30 juin 2010, il est demandé au Conseil Municipal de se prononcer sur la future évolution du taux de loyer tant pour le 2<sup>ème</sup> semestre de 2009 que pour le 1<sup>er</sup> semestre 2010.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'augmenter le taux des loyers des 7 locatifs de BAULIEU de 2,5%, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009.**

### **II - URBANISME - SIEML**

#### **TRAVAUX IMPASSE MONPLAISIR**

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE, à l'unanimité, de participer financièrement aux travaux d'extension du réseau d'éclairage de l'impasse Monplaisir par règlement sur présentation des appels de fonds et / ou mémoires des sommes dues au SIEML du montant HT de 6 652.10 € maximum, le financement du SIEML s'élevant à 7 152.10 €.**

### **III - PERSONNEL**

#### **OUVERTURE POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL 2<sup>ème</sup> CLASSE SAISONNIER**

Afin de faire face à un surplus de travail au sein du service Espaces Verts, il est nécessaire d'ouvrir un poste d'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon, pour un besoin occasionnel, à raison de 35 h par semaine, à compter du 02/06/2009 pour une durée de trois mois.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette proposition.**

### **IV - ENVIRONNEMENT**

#### **CULTURES SANS ORGANISMES GENETIQUEMENT MODIFIES**

Le Conseil des Ministres de l'Environnement de l'Europe reconnaît le droit aux Régions et aux communautés locales, de mettre en place des zones sans OGM. C'est pourquoi, M. Le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à prendre un arrêté interdisant les cultures génétiquement modifiées sur le territoire de la commune du Plessis- Grammoire.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité.**

### **V - ASSOCIATIONS**

#### **SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2009 A POSITIVE VIBRATION**



La délibération n° 2009-01-09 relative au versement d'une avance sur subvention de fonctionnement 2009 pour l'Association POSITIVE VIBRATION, d'un montant de 1 500 €, est rapportée du fait que cette subvention annuelle n'est plus inscrite sur le budget communal mais sur celui du CCAS à compter de l'année 2009.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ADOPTE à l'unanimité.**

### **V - QUESTIONS DIVERSES**

#### **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

Monsieur Le Maire porte à la connaissance des élus deux déclarations d'intention d'aliéner concernant :

-  une maison au 5 impasse St Etienne appartenant à Mme Léger et vendue à M. et Mme Fonteny.
-  une maison au 1 rue des Tilleuls appartenant à M. et Mme Waflart et vendue à M. et Mme Barbedet.

**Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter.**

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00.*

**La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le jeudi 25 Juin 2009 à 20 h 30.**